



ILLE-ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°35-2023-014

PUBLIÉ LE 20 JANVIER 2023

Sommaire

Autre /

35-2023-01-12-00015 - Décision de déclassement du domaine public ferroviaire d'un terrain sis lieudit La Levée sur la commune de BETTON, parcelle cadastrée AL 400 (2 pages)

Page 3

Autre

35-2023-01-12-00015

Décision de déclassement du domaine public ferroviaire d'un terrain sis lieudit La Levée sur la commune de BETTON, parcelle cadastrée AL 400

DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA : BP4202-01

SNCF Réseau

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1

Vu l'ordonnance n° 2019-552 du 3 juin 2019 portant diverses dispositions relatives au groupe SNCF notamment son article 18,

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et à sa filiale mentionnée au 5° de l'article L 2111-9 du code des transports, notamment son article 3,

Vu l'Arrêté du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau,

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du président au directeur général adjoint clients et services,

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du directeur général clients et services au directeur territorial,

Vu l'absence d'avis du Conseil Régional Bretagne,
Vu l'absence d'avis du Département de l'Ille et Vilaine,

Vu l'autorisation de l'Etat en date du 26.12.2022

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de la SA SNCF Réseau.

DECIDE :

ARTICLE 1

Le terrain sis BETTON tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente décision sous teinte jaune, est déclassé du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Surface (m ²)
		Section	Numéro	
BETTON 35 024	La Levée	AL	400	4903
			TOTAL	4903

ARTICLE 2

Copie de la présente décision sera communiquée au Préfet du Département de l'Ille et Vilaine

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Ille et Vilaine

La présente décision sera publiée au bulletin Officiel de SNCF Réseau,

Fait à *Nantes*
Le *12/1/2023*

Christophe HUAU

Directeur Territorial